

FICHE DE POSTE TPCAU A

RECRUTEMENT ENSEIGNANT-CHERCHEUR ASSOCIE DES ECOLES NATIONALES
SUPERIEURES D'ARCHITECTURE

SESSION 2024-2025

**Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)**

Intitulé du poste (F/H): Maître de conférences associé des ENSA Quotité : 50 % Groupe de disciplines : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine (TPCAU) Champ disciplinaire :	Catégorie statutaire : A Corps : Maîtres de conférences associé des ENSA (MCFA-ENSA) <i>Date de la prise de fonction :</i> 01/09/2024
--	---

Domaine(s) fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) type : Enseignant-chercheur enseignant dans le supérieur – FP2RCH02

Nom et adresse administrative et géographique de l'affectation :
École nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL)
3 rue Maurice Audin - BP 170
69512 Vaulx en Velin cedex

Missions et activités principales

L'ENSA de Lyon recrute un enseignant-chercheur dans le domaine : **Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine (TPCAU)**.

Ses missions sont les suivantes :

Charges pédagogiques :

L'enseignant-chercheur retenu rejoindra les équipes pédagogiques constituées dans les formations dispensées par l'ENSAL. Il organisera les enseignements qui lui sont confiés en conservant la dynamique et la didactique existante et en application des programmes de l'ENSAL.

Il aura spécifiquement la charge des enseignements suivants :

E•0611 - Projet/conception semestre 6 (licence par la formation initiale, FI)

Enseignement de la conception architecturale en modalité « atelier » pour un groupe d'étudiant parmi 6 au total. Il se déroule les mardi après-midi et mercredi au deuxième semestre. Le groupe est encadré par un binôme d'enseignants. Le cadre du sujet est commun à tous les groupes et il est défini par les responsables de l'unité d'enseignement. L'évaluation est en contrôle continu et via une présentation finale. Les étudiants présentent leur projet en fin d'année à un jury de soutenance comprenant d'autres enseignants pour une autre évaluation. Il est prévu 65 heures équivalent TD d'encadrement, comprenant quelques heures de cours magistraux.

DE•0211 Projet/conception - année 2 (double cursus ingénieur-architecte, DCIA)

Cet enseignement de la conception architecturale se déroule tous les jeudis après-midi de l'année universitaire à destination d'étudiants provenant de trois écoles d'ingénieurs partenaires, et qui sont inscrits dans la formation DCIA. Entre la première année de double cursus (découverte de la spécificité du processus de conception/manipulation par l'expérimentation des dispositifs spatiaux fondamentaux) et la troisième année (projet urbain en "immersion" avec les étudiants du cycle licence) cette seconde année vise une plus grande autonomie de l'étudiant en matière de conception architecturale en se basant sur une opinion éthique, incarnée et responsable. Il est prévu 95 heures équivalent TD d'encadrement dont quelques heures de cours magistraux. D'autres enseignants complètent l'équipe avec moins d'heures. Le temps personnel que les étudiants ont à consacrer à cet enseignement est de 150h pour l'ensemble de l'année, y compris l'autre enseignement (24 h de cours magistraux « culture architecturale »).

Charges scientifiques : Aucune requise

Compétences principales mises en œuvre :

Compétences requises :

Le candidat est en capacité de :

- travailler en équipe d'enseignants et positionner une pédagogie au sein d'un parcours d'apprentissage ;
- organiser et animer les séances d'enseignement, et dans un temps contraint, des activités d'apprentissage de la conception architecturale ;
- valoriser les liens entre l'ingénierie et l'architecture ;
- valoriser les dynamiques collectives étudiantes (apprentissage entre pairs).

Compétences, savoir-faire et savoir-être souhaitables

- diplômé en architecture ;
- profil double cursus souhaité architecte-ingénieur ou ingénieur-architecte ;
- disposer d'une culture technique et d'un intérêt pour les métiers de l'ingénieur ;
- pratique professionnelle de l'architecture (maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage, conseil,...) ;
- ouverture à la diversification des métiers de l'architecture.

• .

Titres ou diplômes ou conditions requis :

- Justifier d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée d'au moins trois ans dans les cinq années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de maître de conférences associé et d'au moins sept ans dans les neuf années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de professeur associé ;

OU

- Etre titulaire, à la date de clôture des inscriptions, du doctorat ou de l'habilitation à diriger des recherches. Les titulaires de diplômes d'enseignement supérieur, qualifications et titres de niveau équivalent peuvent être dispensés de la possession du doctorat par le conseil national des enseignants-chercheurs des écoles nationales supérieures d'architecture ;

OU

- Détenir un diplôme universitaire, une qualification ou un titre étranger estimé équivalent par le conseil scientifique et pédagogique de l'établissement, mentionné aux articles 14 à 22 du décret n° 2018-109 du 15 février 2018 susvisé relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture et modifiant le code de l'éducation, réuni en formation restreinte, et exercer ou avoir exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche.

ET (uniquement pour les mi-temps)

- Exercer une activité professionnelle principale hors enseignement.

Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste – Profil du-de la candidat(e) recherché(e) :

- Etre titulaire d'un diplôme d'architecte (DE, DPLG, DENSAIS, DINSA, DESA ou équivalent international)

Environnement professionnel :**Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :**

L'ENSAL est un établissement placé sous tutelle conjointe du Ministère de la culture et du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle s'inscrit dans un réseau de vingt écoles nationales supérieures d'architecture. Elle forme des architectes, des ingénieurs-architectes, des architectes-ingénieurs, des architectes-urbanistes. Elle délivre des diplômes nationaux en architecture conférant les grades de licence, master et doctorat. Elle délivre l'habilitation qui permet aux architectes de s'engager dans l'exercice de la maîtrise d'œuvre en nom propre, de s'inscrire à l'Ordre des architectes et d'en porter le titre. Elle accueille environ 1 000 étudiants. Les domaines d'études de master (DEM) envisagés à ce jour pour 2022-2027, basés sur les axes/entrées stratégiques et thématiques de l'ENSAL, sont les suivants :

- A2Res - Architecture, Ressources et Résilience
- ALT - Architectures Alternatives, Stratégies Et Pratiques Emergentes
- EXCO - Experimentations Collaboratives En Architecture
- GEOARCH - GeoArchitecture By Design
- HTC - Héritages, Théories Et Création
- PHAS - Paysages Habités et architecture en situation

Ses équipes de recherche MAP-ARIA et EVS-LAURE développent une activité scientifique au service des enjeux architecturaux, urbains et territoriaux. Elles opèrent le doctorat d'architecture que délivre l'ENSAL.

Associée par décret à l'INSA de Lyon, elle développe le projet INSA-ENSA-Lyon, qui organise la mise en commun d'enseignements au service de projets innovants.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

EVS-LAURE (Lyon Architecture Urbanisme Recherche) est une composante de l'UMR CNRS 5600 EVS (Environnement Ville-Société), laboratoire interdisciplinaire du pôle Lyon-Saint-Etienne centré sur l'étude des dynamiques de changements affectant les milieux anthropisés. Au sein de l'ENSAL, la composante LAURE appuie son activité scientifique sur les domaines d'étude de master ; elle accueille une vingtaine de chercheurs permanents et autant de chercheurs associés, ainsi qu'une dizaine de doctorants.

Le MAP-Aria (Application et Recherches en Informatique pour l'Architecture) est une composante de l'unité de recherche "Modèles pour l'Architecture et le Patrimoine" (URM MAP). Ses thèmes principaux de recherche sont actuellement : « Accompagner les transitions », « Connaître et préserver les héritages matériels et immatériels », « Projeter et construire les habitats humains » et « Collaborer et médier ».

Liaisons hiérarchiques : Directrice de l'établissement

Liaisons fonctionnelles : Directeur des études et des formations

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Rémunération : environ 1 142 € mensuel brut

Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2024-2025

Au-delà des 160 heures de face à face pédagogique, l'enseignant recruté sera sollicité dans le cadre de ses obligations de services.

Qui contacter (informations) ?

La présentation de l'offre des formations de l'ENSAL est accessible sur le site :

<https://www.lyon.archi.fr/>

Lien direct vers le programme pédagogique (fichiers PDF):

- de Licence : https://www.lyon.archi.fr/sites/default/files/livret_programme_licence_21_25_DV.pdf

- de Master : https://www.lyon.archi.fr/sites/default/files/livret_programme_master_21-25_DV.pdf

Renseignements administratifs : Véronique Gaude 04 78 79 50 58 - veronique.gaude@lyon.archi.fr

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

- CV avec publications professionnelles
- Portfolio de travaux professionnels et pédagogiques
- Une note de 2 à 4 pages exprimant la posture pédagogique, en relation avec les expériences professionnelles du candidat.

Les candidatures devront être adressées **exclusivement par courriel pour le 24 septembre 2024 minuit à :**

Madame Sophie Chabot, Directrice de l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon
courriel : recrutement.rh.ensal@lyon.archi.fr

Si le candidat est retenu pour une audition, celle-ci permettra au candidat de présenter au jury son parcours, ses compétences pour l'enseignement, ses expériences passées, en 20 minutes. Puis 20 minutes seront consacrées à un échange par des questions posées par les membres du jury. L'audition tient en 40 minutes pour tous les candidats.

Calendrier :

Réponses des candidats à l'ENSAL pour le 24 septembre 2024 minuit.

Sélections des candidatures pour une audition le mercredi 25 après-midi ou jeudi 26 septembre.

Vendredi 27 septembre : convocation des candidats retenus pour une audition.

Auditions le lundi 30 septembre ou mardi 1er octobre.

. (Démarrage des enseignements dès le jeudi 3 octobre)

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.